

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires de maîtriser les méthodes nécessaires pour mettre en œuvre un Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et de test en utilisant des procédures éprouvées, des listes de contrôle et des techniques spécifiques à chaque phase du cycle de vie d'un projet.

Programme

- **Principes de base de l'assurance qualité**
 - Concepts de base
 - Démarche et outils
 - Système qualité
 - Normes
- **Plan d'assurance qualité**
- **Eléments du plan d'assurance qualité**
 - Acteurs du processus qualité
 - Responsable Qualité
 - Auditeur qualité
 - Chef de projet
 - Directeur de projet
 - ...
- **Démarche qualité**
 - Définition et planification des objectifs
 - L'approche par processus à mettre en œuvre
 - Indicateurs de mesure actions à mettre en œuvre
 - Vérification de la mise en place des actions
- **Le processus qualité (norme ISO 9001:2000)**
 - Processus relatif au client
 - Processus de conception et de développement
 - Processus livraison / déploiement
 - Processus gestion des ressources
- **Revue plan qualité projet**
 - Le plan type du Plan d'Assurance Qualité
 - Les audits internes et externes.
 - Le reporting de surveillance des projets.
- **Études des cas**

Des travaux d'illustrations de la technique d'assurance qualité sont appliqués par l'intermédiaire des procédures et des chapitres de Plan d'Assurance Qualité appliqués au projet informatique.

Public

Futurs responsables Assurance Qualité Logiciel, chef de projet, Ingénieurs, analystes et tous ceux qui sont impliqués dans l'évaluation, le développement, le test, la maintenance ou la gestion de projets informatiques

Pré-requis

La connaissance de la méthodologie de la gestion des projets est une obligation

Durée

- 3 journées (accueil à partir de 9h00)
- Formation de 9h30 à 17h30

Prochaines sessions

Nous consulter

Animateurs

Consultant sénior MOA

Tarifs

Nous consulter

Méthodes et moyens pédagogique

Cours magistral dont 50 % du temps consacré aux travaux pratiques

Un support de cours au format Power Point™ est distribué à chaque participant en début de session.

FICHE D'INSCRIPTION

Centre de formation de GLOBAL S2i
A remplir et à renvoyer par Fax au : 05 22 77 53 78

Séminaire :			
Participants			
Prénom – Nom	Téléphone	Mail	Tarif HT
Responsable de la formation			
Société			
Adresse			
Nom & Prénom			
Fonction			
Téléphone			
Mail		Fax	

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Cachet de la société

Fait à Le ... / ... /

Article 1: Objet

En exécution de ce présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser les actions de formations intitulées (voir ci-dessus).

Article 2: Nature et caractéristique des actions de formation

L'action de formation a pour objectif de permettre au(x) stagiaire(s) de maîtriser le(s) logiciel(s) mentionné(s) dans ce document. A l'issue de la formation et après règlement intégral de l'action de formation, une attestation sera délivrée au(x) stagiaire(s).

Article 3: niveau de connaissances pré-requis

Niveau de connaissances préalables précisé sur le programme de formation.

Article 4: Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu les jours proposés sur le catalogue de GLOBAL S2i , de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Les sessions inter-entreprises sont maintenues avec 6 stagiaires au minimum, dans le cas contraire, la formation sera reportée à une date ultérieure. Vous serez informé au plus tard le semaine précédant la session.

Article 5: Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 5 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Si la rétractation n'a pas lieu dans les 5 jours ouvrés suivant la commande ou si le période de 10 jour ouvré n'est pas respectée, le coût de la formation sera intégralement payé par le client sur présentation de la facture.

Article 6: Interruption de stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de GLOBALS2i. Dans le cas de force majeure dûment reconnue, de nouvelles dates seront convenues.